

## Décisions de la Commission de toponymie

### Commission de toponymie - Greffe

Jeu 2023-05-04 12:11

À : info@mrc-papineau.com <info@mrc-papineau.com>;munfassett@mrcpapineau.com  
<munfassett@mrcpapineau.com>;toponymie@gatineau.ca  
<toponymie@gatineau.ca>;mcarriere@argenteuil.qc.ca  
<mcarriere@argenteuil.qc.ca>;toponymie@argenteuil.qc.ca  
<toponymie@argenteuil.qc.ca>;mahurtubise@argenteuil.qc.ca  
<mahurtubise@argenteuil.qc.ca>;jdurocher@argenteuil.qc.ca  
<jdurocher@argenteuil.qc.ca>;info@grenvillesurlarouge.ca  
<info@grenvillesurlarouge.ca>;lachute@ville.lachute.qc.ca  
<lachute@ville.lachute.qc.ca>;info@mrcdescollines.com  
<info@mrcdescollines.com>;fsimard@mrcdescollines.com  
<fsimard@mrcdescollines.com>;adescarreux@municipalitedelangegardien.com  
<adescarreux@municipalitedelangegardien.com>;adm@municipalitedelangegardien.com  
<adm@municipalitedelangegardien.com>;dg.lochaber@mrcpapineau.com  
<dg.lochaber@mrcpapineau.com>;mun.lochaberouest@mrcpapineau.com  
<mun.lochaberouest@mrcpapineau.com>;y.dasylya@mirabel.ca  
<y.dasylya@mirabel.ca>;dg.ndb@mrcpapineau.com  
<dg.ndb@mrcpapineau.com>;papineauville@mrcpapineau.com  
<papineauville@mrcpapineau.com>;ville.plaisance@mrcpapineau.com  
<ville.plaisance@mrcpapineau.com>;b.vaillancourt@stada.ca <b.vaillancourt@stada.ca>;info@stada.ca  
<info@stada.ca>;ville.thurso@mrcpapineau.com  
<ville.thurso@mrcpapineau.com>;dcyr@brownsburgchatham.ca  
<dcyr@brownsburgchatham.ca>;david.desaulniers@transports.gouv.qc.ca  
<david.desaulniers@transports.gouv.qc.ca>

Cci : Gagnon Fabrice <fgagnon@toponymie.gouv.qc.ca>;Hallé Myriam  
<mhalle@toponymie.gouv.qc.ca>;Cardinal François <fcardina@toponymie.gouv.qc.ca>

 1 pièces jointes (151 ko)

Attestation d'officialisation - Autoroute Guy-Lafleur.pdf;



Madame,  
Monsieur,

Nous désirons vous informer que la Commission de toponymie a officialisé, le 4 mai 2023, le nom **Autoroute Guy-Lafleur** pour désigner l'entièreté de l'autoroute 50, qui relie Gatineau en Outaouais à Mirabel dans les Laurentides.

La Commission a, du même coup, désofficialisé les noms **Autoroute de l'Outaouais** et **Autoroute 50** qui désignaient des sections de cette autoroute.

Vous trouverez ci-joint l'attestation d'officialisation de ce nouveau nom.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

**François Cardinal** pour

**Fabrice Gagnon**

Directeur et secrétaire

**Commission de toponymie**

Bureau 100

750, boulevard Charest Est

Québec (Québec) G1K 9M1

Téléphone : **418 643-4144, poste 8305**

FG/FC

**P.-S. –Si vous changez d’adresse courriel ou si ce message ne vous est pas destiné, merci de nous le faire savoir.**

**Avis de confidentialité**

Ce message, confidentiel, est à l'usage exclusif de son ou de sa destinataire. Il est interdit, pour toute autre personne, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

## Décisions de la Commission de toponymie

### Commission de toponymie - Greffe

Jeu 2023-05-04 13:37

À : dg@village-fassett.com <dg@village-fassett.com>; dg@cantonlochaber.ca <dg@cantonlochaber.ca>; directeur@lochaber-ouest.ca <directeur@lochaber-ouest.ca>; adjointe@lochaber-ouest.ca <adjointe@lochaber-ouest.ca>; mun@ndbonsecours.com <mun@ndbonsecours.com>; papineauville@papineauville.ca <papineauville@papineauville.ca>; dg@villeplaisance.com <dg@villeplaisance.com>; info@villethurso.ca <info@villethurso.ca>

Cci : Gagnon Fabrice <fgagnon@toponymie.gouv.qc.ca>; Hallé Myriam <mhalle@toponymie.gouv.qc.ca>; Cardinal François <fcardina@toponymie.gouv.qc.ca>

📎 1 pièces jointes (151 ko)

Attestation d'officialisation - Autoroute Guy-Lafleur.pdf;



Madame,

Monsieur,

Nous désirons vous informer que la Commission de toponymie a officialisé, le 4 mai 2023, le nom **Autoroute Guy-Lafleur** pour désigner l'entièreté de l'autoroute 50, qui relie Gatineau en Outaouais à Mirabel dans les Laurentides.

La Commission a, du même coup, désofficialisé les noms **Autoroute de l'Outaouais** et **Autoroute 50** qui désignaient des sections de cette autoroute.

Vous trouverez ci-joint l'attestation d'officialisation de ce nouveau nom.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

**François Cardinal** pour

**Fabrice Gagnon**

Directeur et secrétaire

**Commission de toponymie**

Bureau 100

750, boulevard Charest Est

Québec (Québec) G1K 9M1

Téléphone : **418 643-4144, poste 8305**

FG/FC

**P.-S. –Si vous changez d’adresse courriel ou si ce message ne vous est pas destiné, merci de nous le faire savoir.**

**Avis de confidentialité**

Ce message, confidentiel, est à l'usage exclusif de son ou de sa destinataire. Il est interdit, pour toute autre personne, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

En vertu des dispositions de la **Charte de la langue française** (RLRQ, chapitre C-11), la Commission de toponymie assume le mandat général de gérer la nomenclature géographique du Québec. À cette fin, il lui revient d'approuver les noms de lieux qu'elle juge conformes à ses critères de choix et à ses règles d'écriture.

Lorsque d'autres organismes de l'Administration exercent une compétence concurrente, la Commission peut, avec leur assentiment, déterminer ou changer les noms de lieux sur lesquels s'exerce cette compétence. Dans tous les autres cas, la Commission peut, de sa propre autorité, nommer les lieux géographiques ou en changer les noms.

Dès la publication à la *Gazette officielle du Québec* des noms choisis ou approuvés par la Commission, leur emploi devient obligatoire dans les textes et documents de l'Administration et des organismes parapublics, dans la signalisation routière, dans l'affichage public ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation (article 128).

Il est attesté par la présente que la Commission de toponymie a officialisé, le **4 mai 2023**, le nom suivant :

Toponyme

Type d'entité

**Autoroute Guy-Lafleur**

Autoroute